

Province de Québec
Municipalité du Canton Ham-Nord

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 12 décembre 2023, à la salle du Conseil, située au 285, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 19h00.

Sont présents : le maire, François Marcotte et les conseillers :

Gaétan Fortier	Steve Leblanc
Benoît Couture	Dominic Lapointe
Rémi Beauchesne	Gilles Gauvreau

Les membres participants à cette séance forment le quorum.

Assiste également à cette séance :

- M. Mathieu Couture, directeur général et greffier-trésorier.

En début de séance, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, informe le conseil qu'à moins qu'il ne manifeste expressément le désir de le faire, il ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit le maire M. François Marcotte, ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

2023-12-219

Adoption du budget 2024

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2024 suivantes :

		BUDGET 2024	
REVENUS		DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Taxation	1 545 380 \$	Administration générale	332 959 \$
Transferts conditionnels (Subventions)	563 647 \$	Sécurité publique	223 080 \$
Autres revenus	113 495 \$	Réseau routier	
		Voirie municipale	205 416 \$
		Enlèvement de la neige	218 741 \$
	2 222 522 \$	Éclairage public/ Transp. Adapté	12 465 \$
		Hygiène du milieu	
		Eau potable	45 906 \$
		Eaux usées	81 506 \$
		Matières résiduelles	184 711 \$
		Cours d'eau	11 520 \$
		Aménagement, urbanisme et développement	323 643 \$
		Loisirs, culture et vie communautaire	221 780 \$
		Frais de financement	194 223 \$
		Frais de financement (Intérêts)	92 822 \$
		Remboursement en capital	389 193 \$
			482 015 \$
			2 214 322 \$
Investissements		Investissements	
Transferts conditionnels (Subventions)	330 800 \$	Travaux TECQ 2019-2023 - Eau usée	78 500 \$
Excédent de fonctionnement affecté	15 000 \$	Travaux TECQ 2019-2023 - Eau potable	78 500 \$
		Bâtiments municipaux et infrastructures récréatives	82 000 \$
	345 800 \$	Déménagement de la bibliothèque	60 000 \$
		Autres (Sécurité civile, panneau électronique)	55 000 \$
			354 000 \$
TOTAL DES REVENUS	2 568 322 \$	TOTAL DES DÉPENSES/INVESTISSEMENTS	2 568 322 \$

Explicatif du Budget 2024

L'année 2023 ayant été marquée par une très forte inflation (tout comme 2022), cette inflation se reflète par conséquent sur une très grande partie des dépenses de fonctionnement 2024 de la municipalité, celles-ci ayant effectivement subi une importante variation à la hausse. Concrètement, les dépenses suivantes (qui totalisent une somme de plus de 100,000\$) viennent s'ajouter au budget 2024 :

Hausse de la dépense	
Quote-part annuelle de la MRC d'Arthabaska	10 259 \$
Masse salariale	46 300 \$
Sûreté du Québec	3 827 \$
Sécurité Incendie	17 755 \$
Contrat de déneigement	5 169 \$
Collecte ordures/récup et hausse du carburant	8 611 \$
Assurances	9 200 \$

Toujours dans un souci d'accompagner ces citoyens(ennes) dans cette période de grands bouleversements, les élus ont confectionné le budget en tentant de minimiser au maximum les effets de ces variations sur le compte de taxes des résidents. Considérant la forte fluctuation à la hausse des dépenses, la municipalité vous présente donc un budget 2024 avec une augmentation moyenne du compte de taxes de 2,87% comparativement à 2023.

Une gestion rigoureuse des finances jumelée à l'ajout de nouveaux revenus liés à la forte croissance de la municipalité (augmentation de la valeur foncière de 4.5 millions en 2023 due à de nouvelles constructions) permettent d'amoindrir au maximum l'augmentation du compte de taxes de 2024.

Également afin de "boucler" le budget 2024, une hausse de 0.06\$/100 sera appliquée sur la « Taxe foncière générale », passant à 0.97\$/100\$ (0.91\$/100\$ en 2023). En contrepartie, la fin de la Taxe Spéciale #4 (Conduites 2e et 3e Avenue) vient donc alléger le compte de taxe d'environ 70\$ pour les résidences du périmètre urbain et de 0.05\$/100\$ pour l'ensemble des propriétaires de la municipalité.

Plus concrètement, le compte de taxes 2024 variera entre (0.90%) et 3.15% pour les propriétaires en milieu urbain et de 3.30% à 4.35% au niveau du milieu rural.

En ce qui a trait aux investissements prévus en 2024, ceux-ci se composent principalement de la poursuite des mises à jour requises en eau potable et en eau usées (investissements financés à 100% dans le cadre du programme de subvention TECQ (programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution du Québec)), ainsi qu'au maintien et à l'amélioration des différentes infrastructures municipales.

En conclusion, malgré la forte augmentation des dépenses municipales, les élus sont heureux de pouvoir présenter un tel budget à leur population, budget confectionné avec rigueur et avec une forte volonté de maintenir et améliorer la qualité de vie de notre communauté.

En espérant que les éléments ci-hauts mentionnés vous aideront à mieux comprendre la variation de votre compte de taxes de 2024.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions sur le présent budget. Il nous fera énormément plaisir de répondre à vos interrogations!

Mathieu Couture, Directeur général
et greffier-trésorier

François Marcotte, maire

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'ADOPTER les prévisions budgétaires de fonctionnement et d'investissement pour l'année financière 2024 tel que détaillé ci-haut.

Le maire lève l'assemblée à 19h12.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
greffier-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.